

Arrachage des vignes : en Gironde, les pelleteuses rentrent dans les parcelles



Adrien Duvigneau-Lobre, entrepreneur de travaux agricoles, détruit une parcelle de vigne près de Saint-Émilion, le 1er février. © Crédit photo : Thierry David / « SUD OUEST »

Le plan d'arrachage se concrétise avec les premières pelleteuses qui rentrent dans les parcelles. Exemple chez Luc Bergerie, vigneron près de Saint-Émilion

Pour celui qui veut prendre des photos ou tourner une vidéo, on peut désormais bien visualiser le plan d'arrachage massif et historique mis en place en Gironde, le plus grand département viticole français (110 000 hectares). En septembre 2022, le Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux (CIVB) annonçait vouloir faire arracher 10 000 hectares pour réduire la production et tenter de coller, à terme, à une courbe des ventes structurellement à la baisse.

En mars 2023, le ministère de l'Agriculture donnait son aval, avec un plan de financement à hauteur de 57 millions d'euros. En décembre dernier, le bilan tombe : 1 200 viticulteurs, essentiellement situés dans l'Entre-deux-Mers, sont volontaires pour arracher un total de 8 000 hectares contre une prime de 6 000 euros par hectare. Fin janvier, les autorisations d'arrachage sont envoyées par l'administration et, dans la foulée, les premières pelleteuses rentrent dans les parcelles pour tout détruire. Avec le choc émotionnel qui va avec.

À Saint-Sulpice-de-Faleyrens, aux portes de Saint-Émilion, Adrien Duvigneau-Lobre, un enfant du pays âgé de 39 ans, fait un travail soigné. Sur son engin à chenille – le terrain est bien boueux –, il arrache méthodiquement deux rangs à la fois. Il faut parfois tirer fort avec le godet. C'est ici une parcelle de merlot d'une quarantaine d'années située en AOC Bordeaux rouge, l'appellation générique du département.

Prime de 6000 €/ha

« J'ai senti il y a plusieurs mois que cette campagne d'arrachage serait une opportunité pour monter mon affaire d'entrepreneur de travaux agricole, DLP

Presta location. J'ai acheté deux machines et c'est aujourd'hui [jeudi 1^{er} février, NDLR] mon premier chantier pour ce type de boulot. Si tout se passe bien, je serai occupé jusqu'au 31 mai, date à laquelle tout devra être arraché dans le département. »

Les ceps, les piquets et les fils de fer forment un tas qui sera brûlé plus tard (les fils de fer seront recyclés). Celui qui est issu d'une famille de pépiniéristes et a longtemps travaillé chez un fournisseur de produits agricoles remonte sur sa machine. Avec les secousses et le bruit, ce n'est pas facile. « Je suis tout seul et, depuis des semaines, dans différents travaux que je mène, les journées sont longues. Le soir, je rentre quand je suis épuisé. » Il rejoindra alors son épouse, viticultrice.

Ces vignes appartiennent à Luc Bergerie, 35 ans, qui habite à deux pas. « La situation économique en AOC Bordeaux rouge est dramatique, on ne vend presque plus rien. Heureusement que je possède à côté six hectares en AOC Saint-Émilion et que je produis aussi des céréales – blé, maïs, tournesol. » Ce coopérateur chez Louis Vallon (Bordeaux Families, à Sauveterre-de-Guyenne) travaille depuis une douzaine d'années dans la ferme familiale où son père vient juste de prendre sa retraite. Sur ses 36 hectares en AOC Bordeaux rouge, il a fait une demande pour en supprimer cinq. Ils sont dans une zone gélive et près d'un foyer de flavescence dorée, une maladie qui peut entraîner de lourdes pertes de récolte.



« Planter ici des céréales, comme cette parcelle en portait il y a des décennies »

Dans les faits, il ne pourra en arracher que quatre car la demande totale des vigneron girondins – dans la catégorie de ceux qui se reconverteront dans une autre culture – est supérieure au budget prévu (19 millions d'euros versés par le CIVB). Chacun ne pourra détruire que 80 % des surfaces demandées. Luc Bergerie touchera donc 24 000 euros, sans savoir encore quand. « C'est ça, l'agriculture, on avance les frais puis c'est le brouillard pour la date du paiement. »

Pressé d'arracher

Lui qui a monté avec son épouse un moulin pour proposer de la farine et des pâtes en circuit court sait déjà ce qu'il va en faire : « Planter des céréales, comme cette parcelle en portait il y a des décennies. Je suis pressé d'arracher la vigne car il me faudra préparer la terre pour semer au printemps. »

Un dernier regard à Adrien Duvigneau-Lobre qui repart dans l'autre sens pour raser deux autres rangs. Avec une bonne nouvelle pour tous les entrepreneurs : le préfet de Gironde vient d'annoncer qu'ils seront payés, via les banques, avant que la prime n'arrive dans la poche du vigneron bénéficiaire. Il en coûte autour de 1 000 à 1 500 euros pour arracher un hectare.

150 millions pour arracher

Le plan anticrise dévoilé le 31 janvier par le ministre de l'Agriculture prévoit 150 millions pour financer un vaste plan d'arrachage au niveau national, et ce suivant plusieurs modalités. Le chiffre de 100 000 hectares est avancé, alors que la France en compte 750 000. Ce qui se passe en Gironde de façon pionnière devrait arriver dans d'autres départements, en particulier dans le Languedoc-Roussillon et la vallée du Rhône.

Publié le 04/02/2024 - Sud-Ouest – César Compadre

Lui qui a monté avec son épouse un moulin pour proposer de la farine et des pâtes en circuit court sait déjà ce qu'il va en faire : « Planter des céréales, comme cette parcelle en portait il y a des décennies. Je suis pressé d'arracher la vigne car il me faudra préparer la terre pour semer au printemps. »

Un dernier regard à Adrien Duvigneau-Lobre qui repart dans l'autre sens pour raser deux autres rangs. Avec une bonne nouvelle pour tous les entrepreneurs : le préfet de Gironde vient d'annoncer qu'ils seront payés, via les banques, avant que la prime n'arrive dans la poche du vigneron bénéficiaire. Il en coûte autour de 1 000 à 1 500 euros pour arracher un hectare.

150 millions pour arracher

Le plan anticrise dévoilé le 31 janvier par le ministre de l'Agriculture prévoit 150 millions pour financer un vaste plan d'arrachage au niveau national, et ce suivant plusieurs modalités. Le chiffre de 100 000 hectares est avancé, alors que la France en compte 750 000. Ce qui se passe en Gironde de façon pionnière devrait arriver dans d'autres départements, en particulier dans le Languedoc-Roussillon et la vallée du Rhône.

Publié le 04/02/2024 - Sud-Ouest – César Compadre